

ENTRE NOUS

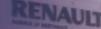
Bulletin municipal de Saint-Roch



→ **La bibliothèque
fait parler d'elle !**



BERTHAULT AUTOMOBILES
02 47 41 20 35

Ventes
réparations
Toutes
marques

77 rue Nationale
37390 la Membrolle sur Choisille
Fax : 02.47.54.89.59.

bjb Brigitte JACQUELIN-BREBION
Expert-comptable

Partenaire des PME, TPE et associations
Comptabilité
Gestion
Fiscalité
Social

8, rue des Pinsons ■ 37390 SAINT-ROCH ■ brigitte.brebion@orange.fr
02 47 38 80 12 ■ 06 18 708 704
Cabinet inscrit au tableau de l'ordre des Expert-comptables des Pays de Loire

FIGUEIREDO
distribution
Vins - Bières - Cafés

Professionnels et Particuliers
02 47 56 75 78
www.figueiredo-distribution.com

SARL TOITURES
TOURANGELLES

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE - NEUF ET RÉNOVATION
ENTRETIEN DE TOITURE - ISOLATION - RAMONAGE - TUBAGE - FUMISTERIE
MAINTENANCE ET POSE DE FENÊTRE DE TOIT VELUX

Tél. 06 18 71 66 67 / Fax 02 47 55 92 20

18 rue des Mésanges - 37390 Saint-Roch
www.toitures-tourangelles.com / sarl.toitures-tourangelles@sfr.fr

Cegelec laisse votre talent s'exprimer

Cegelec, groupe mondial de services et technologies pour les entreprises et les collectivités, réalise plus de 3 milliards d'euros de CA. Avec 26000 collaborateurs présents dans plus de 30 pays, il offre des solutions technologiques performantes :

Cegelec Val de Loire
"la Passion de Gagner"

Chef de centre d'activités : Laurent MEITLIS

Nos Activités

- ❖ Génie Electrique, Secteur tertiaire et Industriel, Courants Forts, Courants Faibles, Détection Incendie, Poste de transformation et Groupe Electrogène
- ❖ Génie Climatique, Secteur Industriel et Tertiaire, Chauffage, Climatisation, Ventilation, Plomberie, Fluides Spéciaux
- ❖ Automatisation, Instrumentation et Contrôle
- ❖ Offre globale de services

103, avenue du Danemark
CS 17566
37075 TOURS Cedex 2
Tél: 02 7 88 12 12
Fax: 02 47 41 95 66
cegelec.val-de-loire@cegelec.com

Cegelec Val de Loire
Contact Commercial
Chantal GUERIN






EN DIRECT



Cette fin d'année s'annonce difficile pour bon nombre de Français face à un avenir ombrageux. Le chemin qui reste à parcourir vers des jours meilleurs sera pavé d'épreuves. Ce qu'on nomme la crise n'est que la longue et difficile réécriture qui sépare deux formes provisoires du monde et toutes les crises que l'on a vécues ont toujours connu une issue.

L'équipe municipale s'attèle à la poursuite du programme auquel elle s'est engagée.

Nous sommes en cours de réalisation de l'effacement des réseaux, du remplacement de l'éclairage public entre le lotissement «les Hauts de St Roch» sur la route départementale 36 et la Mairie, ainsi que l'installation d'un réseau de gaz propane sur la totalité de la rue Principale. L'ensemble de ce chantier bénéficie d'une subvention de 30% accordée par le SIEIL (syndicat intercommunal d'énergie du département). Nous venons également de rénover l'éclairage du terrain de football avec un accompagnement financier du Conseil Général de 30%.

La rue de la Picherie a été refaite en enrobé avec des aménagements de sécurité pour les piétons. Ce chantier a été financé par notre Communauté de Communes.

Nous travaillons depuis le 12 janvier 2012 sur la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) ; ce projet va durer 2 ans.

Autre constat, aujourd'hui plus qu'hier l'argent public devient rare. Il nous faudra être très prudents pour les projets futurs car les dotations de l'état ainsi que les subventions à venir vont être revues à la baisse.

Je souhaite remercier l'ensemble du conseil municipal, les membres du CCAS, tous les membres des commissions, les bénévoles et associatifs ainsi que nos artisans et commerçants, l'ensemble du personnel communal pour leur travail et leur dévouement pour notre commune. Je remercie également nos annonceurs qui nous accompagnent pour la réalisation de notre bulletin municipal.

Je tiens également à vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite et surtout une excellente santé pour cette nouvelle année 2013.

Je tiens également à vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite et surtout une excellente santé pour cette nouvelle année 2013.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 25 janvier 2013 à 19 heures à la salle des Fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Bonne lecture.
Votre Maire

Alain ANCEAU



"ENTRE NOUS"
Bulletin municipal d'information
Directeur de la Publication :
Alain ANCEAU
Rédaction :
Commission Relations
Publiques et les Associations
Conception, réalisation :
Cawet communication
06 21 55 02 31

Le Bulletin est en grande partie financé par les annonceurs. Qu'ils en soient remerciés.

Si vous désirez figurer dans le prochain «Entre nous», contacter la Commission Relations Publiques ou la Mairie.

Janvier 2013 n° 15

page 4-5-6-7-8

LA VIE DE LA COMMUNE

A.S.V.P. ; Voirie ; École Yvan Pommaux ; Commission Environnement ; Un succès grandissant ! avec toujours plus de sportifs à Saint ROCH !! ; Les actions menées par la commission bâtiment ; Cérémonie des vœux ; CCAS ; Le rendez-vous annuel des aînés.

page 9-10-11

INFORMATIONS PRATIQUES

Le recensement et la journée d'appel de préparation à la défense ; Nouveaux arrivants ; Les essais d'abeilles ; Le site internet de la commune de Gâtines et Choisilles ;

Information : Le frelon à pattes jaunes ; Appel aux associations ; Civisme : nuisances sonores, nuisances odorantes, circulation sur les chemins ; Les déchets verts ; Taille des arbustes et haies en limite séparative des clôtures ; Informations aux propriétaires de chiens ; Problème de voisinage ; Info restauration rapide et fromager ; Protection voisins vigilants.

page 12-13-14-15

LES ASSOS COMMUNIQUENT

APE ; Touraine Bikers band ; Comité des fêtes de Saint Roch ; La bibliothèque fait parler d'elle ! ; Roch en chœur ; AS Saint Roch ; Gym Tonic Saint Roch ; Zumba ; Club des aînés de Saint Roch.

AU SOMMAIRE

page 16-17-18
COMMUNIQUÉS

Etat civil année 2012 ; Urbanisme ; Communiqué de la gendarmerie ; Des conseils architecturaux gratuits ; Ensemble contre le cancer. Dès 50 ans, le dépistage, c'est tous les 2 ans ! ; La coordination gérontologique ; Comment choisir une alarme pour personnes âgées ?

page 19-20

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contacts ; Liste des employés communaux.



A.S.V.P.

(agent de surveillance de la voie publique)

Pour information, Bruno PALLUAU, employé communal est également A.S.V.P. Par conséquent, il est assermenté par

la Préfecture à faire appliquer la police du Maire (Constat, PV, amendes...).

VOIRIE

La Municipalité rappelle que le stationnement des véhicules est interdit :

- sur les trottoirs qui doivent être exclusivement réservés à la circulation piétonne et plus particulièrement aux poussettes.
- Sur le rond point du monument aux morts.
- Sur la voie verte située rue de la Vallée
- Les contrevenants à cet article du code de la route, s'exposent à des sanctions.

Travaux voirie réalisés, 2012

VOIE VERTE RUE DE LA VALLÉE

Elle est achevée, les plantations sont terminées. (A noter pour les riverains que cette voie n'est pas un parking). Avec l'aide du Conseil Général, il est prévu la continuité, d'une voie verte jusqu'à la zone artisanale.

VESTIAIRE ET PLATEAU SPORTIF

Le revêtement du parking et des abords en enrobé, est terminé. Les marquages au sol, ont été réalisés par notre équipe.

RUE DE LA PICHERIE

Avec l'aide de la CCGC nous avons terminé le revêtement de cette rue, et créé des trottoirs et caniveaux pour un meilleur écoulement des eaux pluviales. Reste, la création de parkings coté rue Gentilhomme.

RUE DE L'AVENIR

Après les trottoirs, le revêtement de la rue est réalisé. reste à l'étude la réalisation, de parkings, pour ralentir la vitesse, et que les riverains ne se garent plus sur les trottoirs.

RESTE À RÉALISER

- 1) Rue de l'Orée du bois, coté rue Principale, mais après l'enfouissement des réseaux.
- 2) Rue des Brosses où nous avons prévu de refaire le revêtement.

Michel Halopé.
Responsable Voirie.

École Yvan Pommaux Saint Roch

Les 145 élèves de l'école ont fait leur rentrée le 4 septembre 2012.

Organisation pédagogique :

Les effectifs se répartissent ainsi le jour de la rentrée :

Classe de M. MAYON : 24 élèves (19 PS / 5 MS)

Classe de M^{me} LELARGE : 26 élèves (9 MS / 17 GS)

Classe de M^{me} HERSARD : 19 élèves (19 CP)

Classe de M^{me} EL ABDELLAOUI : 25 élèves (16 CE1/9 CE2)

Classe de M. PICARD : 26 élèves (10 CE2/16 CM1)

Classe de M BRIANT : 25 élèves (25 CM2)

L'équipe enseignante reste la même pour cette rentrée, on regrette le départ de Mme Dupic suite à la fermeture d'une classe. L'école compte cette année 6 classes.

Rétrospective juin/décembre 2012 :

La fête de l'école a permis de finir l'année scolaire dans une ambiance chaleureuse, autour d'un repas organisé par l'association de parents d'élèves.

A l'occasion de la fin de l'année scolaire, diverses sorties pédagogiques ont été faites : les maternelles ont visité le château du Rivau, les plus grands celui de Candé et le Zoo de La Flèche. La fin d'année fut également sportive avec la participation aux Usépiades, à St Cyr.

Les GS/CP et les CM1 ont passé une bonne semaine en Bretagne à l'occasion de leur classe découverte.

Prochainement, les élèves de moyenne section à CM2 participeront aux jeunes musicales de France : série de concerts à la salle Thélème.

Les élèves de CM participeront à un cross à Mettray au mois de décembre.

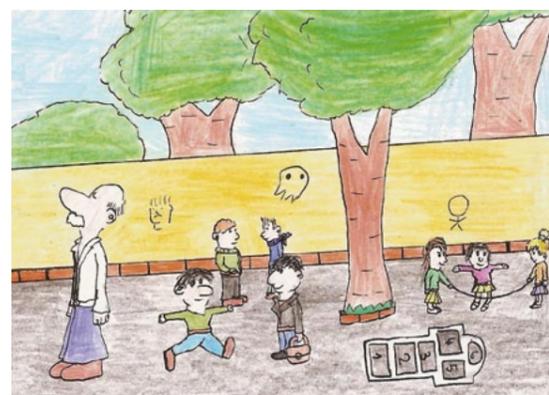
Remerciements à tous ceux qui aident et soutiennent l'école et nos actions éducatives ou associatives pendant l'année scolaire : Municipalité, Association de parents d'élèves, parents d'élèves. Leur investissement contribue à la réussite de projets pédagogiques motivants pour les élèves (sorties culturelles, visites, découvertes...).

Projets:

Un projet de classe découverte est à l'étude. D'autres sorties à caractère culturel ou sportif viendront soutenir les apprentissages des élèves.

Date à retenir

Vendredi 28 juin, fête de l'école

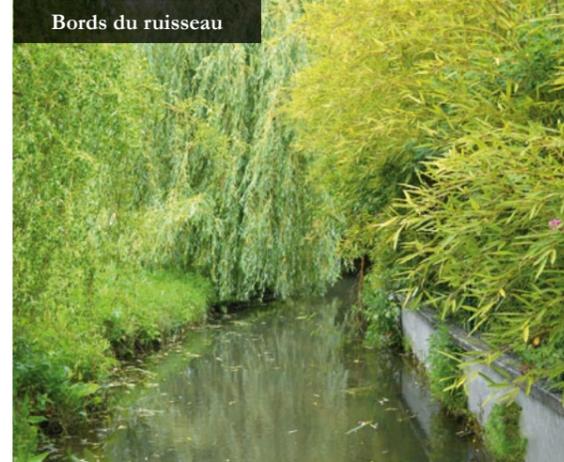


Nous avons essayé d'améliorer le fleurissement du village au niveau du rond-point du chêne, du pont de la Bordezière, de l'école, ainsi que l'aménagement du parvis de l'église.



Notre village a participé au concours du village fleuri ; nous arrivons en 18^{ème} position. Nous tiendrons compte des remarques faites par le jury pour notre participation l'année prochaine !

la Commission environnement.



Un succès grandissant ! avec toujours plus de sportifs à SAINT-ROCH !!

Cette année, deux manifestations sportives se sont déroulées dans notre village.

D'abord l'arrivée sur nos chemins du raid multisports Trek Tours Endurance, raid le plus ancien de la région centre (13^{ème} année), qui a vu se départager des équipes venant de Vendée, Bretagne, Pays de la Loire, Charente et région centre. Raid proposant 90 et 60 kms pour les plus aguerris, et une nouveauté, parcours découverte de 30 kms qui a ravi les nombreuses équipes des environs.

Ce fut une belle première avec ses 110 équipes (220 coureurs) !!

En second lieu, le 30 septembre 2012, pour sa quatrième année, la rando VTT et pédestre où 300 participants se sont dispersés sur les 100 kms balisés, 4 ravitaillements dont un bucolique à l'étang du Château de Taillé.

Bravo à tous les sportifs et merci aux diverses commissions qui ont participé, aux membres de l'association Trek Tours Endurance, aux employés municipaux pour cette journée particulièrement réussie.

Pour info, les fonds récupérés lors de la rando VTT serviront à améliorer le matériel sportif de notre village.

Dates futures : 6 avril 2013 Raid TTE, 14 juin 2013 trail (en prévision), et 5^{ème} rando VTT dernier week-end de septembre 2013.

Olivier CHASLES, Commission Sports.



Les actions menées par la commission bâtiment

- Aménagement d'un local privatif de 22,80m² au niveau des combles de la boulangerie. Le coût de cette opération est de 23 500 euros ttc.
- Aménagement des combles de la Mairie destinés à l'archivage des documents administratifs. Travaux réalisés par le personnel technique de la mairie.
- La commission bâtiment mène actuellement une étude sur un projet de salle associative.

La commission bâtiment vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

La commission bâtiment



Cérémonie des vœux

Le Maire présentera ses vœux aux habitants de Saint Roch le vendredi 25 janvier 2013 à 19 heures à la salle d'Activités.

CCAS

Depuis plusieurs années, le centre communal d'action social a observé une forte augmentation du nombre de personnes âgées de plus de 65 ans sur notre commune. Ce constat fait, les membres du centre ont décidé de passer l'âge d'entrée au CCAS à 70 ans au lieu de 65 ans.

Le Président du CCAS
Alain Anceau

LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES AÎNÉS

Comme chaque année, un repas a été offert aux Aînés, âgés de 75 ans et plus, par le Centre Communal d'Action Social (CCAS), le dimanche 9 décembre 2012 à l'Auberge de l'Espérance à Charentilly.



ATOUSERVICES

David MEZIERES
06 62 40 73 76

Mail : mezieresdavid@aol.com



Peinture
Démoussage toitures
Ravalements de façades
Hydrofugation

Isolation thermique par l'extérieur
Décoration intérieure
Revêtements sols et murs

ZA Les Terrages - 37390 SAINT ROCH - 02 47 56 51 51

Auto École Saint Cyr

L'ENVIE DE CONDUIRE

103, Av. de la République
37540 St Cyr sur Loire
02 47 54 01 69

BSR - AAC - Permis A et B

Auto École Fondettes

LE PERMIS EN TÊTE

38, rue Eugène Gouin 37230 Fondettes
02 47 42 14 61

TAXI Roxane

Tous transports,
toutes distances...

Tél : 06.25. 37.92.97 / 02.47.96.75.75

3 Domaine de l'aumônerie
37130 St Michel sur Loire taxi.roxane@orange.fr

Communes de stationnement : St Michel sur Loire - St Roch

Le recensement et la journée d'appel de préparation à la défense

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter

les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National d'ANGERS (02-44.01.2050 ou 2060) mail : dsn-csn-ang.sga@defense.gouv.fr



Nouveaux arrivants

La Municipalité invite toutes les personnes et les familles arrivées depuis peu sur la commune, à se faire connaître au secrétariat de la Mairie.

Des renseignements pratiques vous seront communiqués pour organiser vos démarches et faciliter votre installation.

Les essaims d'abeilles



Si vous avez un essaim d'abeilles qui s'installe chez vous téléphonez à Monsieur Pierre LAGUIDE, Apiculteur, au 02 47 56 60 95, qui viendra les prendre gratuitement, en gardant les abeilles vivantes. Les essaims pérennisent l'espèce des abeilles. Protégez-les !!

Par ailleurs, merci de signaler, à la Mairie, tout nid de guêpes ou de frelons que vous voyez sur la voie publique !! (pour ceux situés dans une propriété privée, la destruction est à la charge du propriétaire)

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE GATINES ET CHOISILLES

Nous vous informons de la mise en ligne du nouveau site de la Communauté de Communes sur lequel vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la Communauté de Communes (animations jeunesse, collecte des déchets ménagers, Relais Assistantes Maternelles, horaires des déchetteries, marchés publics...) ainsi que celles de Saint Roch (comptes-rendus du Conseil Municipal mais également bon nombre d'informations sur les associations) et des autres communes de la Communauté de Communes.

www.gatine-choisilles.fr



FICHE D'INFORMATION

Le frelon à pattes jaunes

Origine et aire de distribution

Reconnaitre le frelon à pattes jaunes

Reconnaitre le nid des frelons à pattes jaunes

Que faire en cas de suspicion de la présence d'un frelon asiatique ou d'un nid volant?

Adresses et sites utiles

Le frelon à pattes jaunes

Vespa velutina

APPEL aux associations

Si vous souhaitez faire paraître des informations concernant votre association (informations générales ou manifestations) sur ce site, envoyez tous les éléments à la Mairie mairie.saintroch37@orange.fr

**CIVISME :
NUISANCES SONORES
NUISANCES ODORANTES
CIRCULATION SUR LES CHEMINS**

Il n'est pas inutile de rappeler à l'ensemble des habitants de Saint Roch que l'utilisation des appareils de jardinage et de bricolage (tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, nettoyeur haute pression...) est autorisée par arrêté préfectoral du 29/12/95 uniquement aux horaires suivants

Lundi au vendredi :
de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedi :
de 09h00 à 12h et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés :
de 10h00 à 12h

Quant aux scooters et autres engins à moteur, merci de respecter le calme et le repos des résidents.

Il est rappelé que le brûlage des déchets, y compris les déchets verts des jardins des particuliers est formellement interdit. Ceux-ci doivent être portés à la déchetterie (titre IV du règlement sanitaire départemental, article L 541-2 du code de l'environnement et arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2005).

Nous rappelons à tous qu'il est formellement interdit de circuler sur la voie romaine avec un véhicule à moteur (moto, quad, scooter, voiture...). Merci de respecter l'environnement et les règles de civilité vis-à-vis de vos voisins.

Taille des arbustes et haies en limite séparative des clôtures :

Vous devez absolument respecter la règle des deux mètres. Une distance de 2 m minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dits de hautes tiges) destinés à dépasser 2 m de hauteur. Une distance minimale de 0.50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2 m. Retenez également que le propriétaire d'un arbre ou d'un arbuste dont les branches dépassent les limites séparatives est tenu de les couper.



INFORMATIONS AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

1) Vous n'êtes pas sans savoir que les aboiements répétés de votre compagnon, sont une nuisance pour la tranquillité de vos voisins. Il existe maintenant des colliers anti-aboiement très efficaces, pensez-y !!!



2) Nous vous demandons, pour les sorties de votre compagnon, qu'il soit à la laisse, même dans la voie Romaine, chemin piétonnier actuellement très fréquenté.

3) Lors de ces sorties de bien vouloir ramasser ce que votre chien laisse derrière lui. Ce qui évitera bien des désagréments aux promeneurs.



Malheureusement, malgré nos recommandations, nous sommes sans cesse interpellés sur tous ces sujets de mécontentement qui nuisent à la bonne entente et à l'harmonie dans notre commune. **Nous vous demandons d'être vigilants et attentifs aux autres.** Merci de votre participation, pour bien vivre ensemble.

PROBLEME DE VOISINAGE

Si vous avez un problème de voisinage, vous pouvez contacter le conciliateur de justice sur le canton de Neuillé Pont Pierre : Mme BARBIER-BATARD Françoise - Tél 06.63.04.63.29. Permanence les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois de 15H45 à 17H00 à la Mairie de Neuillé Pont Pierre. Il est conseillé de prendre RDV avant de se rendre à la permanence

INFO Restauration rapide et fromager



Nous vous informons de la présence de :

- deux commerçants tous les mercredis sur le parking de la boulangerie à partir de 18H30 : l'Entracte gourmand et un fromager
- 1 commerçant «Allo Crêpe» le jeudi soir tous les 15 jours sur le parking de la boulangerie



Saint Roch a son 1^{er} lotissement «Voisins vigilants». Il s'agit du lotissement de la Baratterie. C'est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages.



Joël MARCHAND

Peinture, Vitrerie, Papiers peints, Revêtements sols et murs...

24, rue de la Pacherie
37390 SAINT-ROCH

Tél. 02 47 56 75 49

Fax 02 47 56 58 21

SARL DUBOIS MICHEL



CHARPENTE • COUVERTURE
RÉNOVATION

Ossature bois
Aménagement de combles

"La Brosse" - 37230 FONDETTES
dubois.mdecv@orange.fr

Tél. : 02 47 42 10 77

APE

Association des Parents d'Elèves

Un nouveau bureau de l'A.P.E. de l'école Y. Pommaux a été élu pour un an lors de l'assemblée générale du 05 septembre 2012.

Le Bureau :

Présidente : Marie Ange Simonnot (qui cèdera son poste en septembre 2013)
Vice Présidente : Corinne Chasles
Trésorière : Anne Césari
Vice trésorier : Frédéric Pornin
Secrétaire : Virginie Pignal



A NOTER SUR LES AGENDAS :

23 novembre 2012 : L'APE fait à nouveau venir une photographe professionnelle afin que chaque enfant puisse, à la demande des parents, être pris en photo seul ou en frateri. Le tarif reste inchangé

14 décembre 2012 : A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'APE organise un goûter de Noël, avec les animations du Ludobus ainsi que des stands permettant, entre autres, de se restaurer.

Touraine Bikers band



Bonjour à tous,
Le Touraine Bikers Band vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année !
Le club vous réserve, en 2013, une 4ème édition de la Biker's day qui se déroulera le samedi 1er juin de midi à minuit avec de nombreuses surprises et notamment un mini festival de rock intitulé « Du Rock à Saint Roch » !
Nous sommes encore à la recherche de quelques jeunes groupes alors si vous en connaissez n'hésitez pas à prendre contact avec le Président du TBB :
Tof au 06 11 27 11 19
Mail : tourainebikersband@live.fr



taît, au choix, un circuit balisé en boucle de 18 km, et un de 10 km accompagné.

A leur retour à la salle polyvalente, un vin d'honneur offert par le conseil municipal et une tombola les attendait, en présence de Joël Marchand, (Représentant le maire de St-Roch), Pierre Dupont (Président des Arqueleux) et Jacky LEROUX (Président du Comité des fêtes). Et comme de coutume : après l'effort, le réconfort ; et les randonneurs purent déjeuner sur place et apprécier la copieuse choucroute de Gilles Jamain (Vice-président du Comité de fêtes) et de ses aides bénévoles « en cuisine » du Comité des fêtes, puis visiter le salon des vins en dégustant quelques uns de nombreux crus proposés (avec modération, bien sûr, comme il se doit).

A propos du Comité des fêtes de Saint-Roch

L'une des plus anciennes « sociétés » du village (1969) le Comité des Fêtes de Saint-Roch (C.F.S.R.) est une association de type 1901 déclarée. Il s'autofinance (pas de subventions) et a pour vocation première de perpétuer la fête annuelle du village : l'« ASSEMBLEE » de Pâques.

Au fil des ans, ses bénévoles ont élargi le champ de leur prestations d'animation en organisant des concours de belote, puis des lotos, des voyages touristiques en province et à l'étranger, un Salon des vins et des randonnées.

Et, le saviez-vous ? Le Comité des fêtes, c'est aussi, pour vos fêtes de famille, le prêt de son matériel : barnums, tables et bancs, vaisselle et couverts, sono, grill, friteuse, etc. ...

Mais le Comité des fêtes de Saint-Roch se meurt ! A petit feu, faute de nouveaux membres un peu plus jeunes pour épauler les « anciens », tous retraités mais encore vaillants pour quelques années ... Alors, une peu de temps libre ? Des Idées ? Envie d'aider à l'animation du village ? Rejoignez le Comité des fêtes en contactant le Président, Mr Jacky Leroux (02 47 40 96 29), ou l'un des membres au cours des manifestations : tous les bénévoles du Comité sont prêts à vous accueillir ou vous renseigner.

Les prochaines manifestations du comité des fêtes :

- Loto les 08 février, 29 mars et 11 octobre 2013 ;
- Assemblée de Pâques, du 29 mars au 1er avril 2013, avec fête foraine, greniers dans la rue, loto, concours de belote, restauration et animations ;
- Randonnée inter comités des fêtes le 05 mai 2013 ;
- Voyage d'un week-end au printemps ;
- Voyage d'une semaine à l'étranger, à l'automne ;
- 14ème Salon des vins les 16 et 17 novembre 2013 ;
- 12ème Marche du salon des vins le 17 novembre 2013.

Comité des fêtes de Saint Roch

Le Salon des vins de France



Le « petit » salon des vins de France lancé en 2000 par le Comité des fêtes est devenu un salon de qualité, réputé et apprécié dans l'agglomération Nord-Ouest.

Pour sa 13ème édition, les 17 et 18 novembre dernier dans la salle polyvalente, il a plus que tenu ses promesses, avec une affluence record de visiteurs et de clients, au point que des exposants ont connu la « rupture de stock ».

C'était l'occasion de découvrir les divers saveurs des vins de France, parfois méconnues, de discuter et d'apprendre auprès des viticulteurs, et surtout, surtout, d'acheter des vins que l'on a pu goûter et apprécier, contrairement aux foires aux vins des centres commerciaux où l'on ne peut se fier qu'aux étiquettes ou à la façade du revendeur. La plupart des exposants de l'année dernière étaient fidèles au rendez-vous, et des nouveaux ont inauguré un stand à Saint-Roch : c'est

le cas de Mr DRAPEAU, avec son Côtes de Bourg (Bordeaux) et de Mr MARTINEZ, aux salaisons, qui succède honorablement à Mr Briand, désormais retraité.

Le Salon des vins de Saint-Roch, c'est aussi sa fameuse choucroute « maison » du dimanche : Préparée par Gilles JAMAIN (vice-président du comité de fêtes) et ses aides du comité, elle n'est plus annoncée car, limitée à environ 160 parts, elle est maintenant trop réputée et n'est plus servie que sur réservation bien avant le salon.

A noter aussi l'assistance gracieuse de notre municipalité qui prend en charge nos photocopies et l'aide cordiale des agents municipaux, sans qui le Comité des fêtes ne pourrait plus assurer physiquement ce type de manifestation.

La 11ème marche du Salon des vins

Ce dimanche matin du 18 novembre dernier, ils étaient encore plus nombreux que l'an passé à s'être levés tôt pour participer dès l'aube à la 11ème Marche du salon des vins.

Cette randonnée pédestre était organisée par le Comité des fêtes de Saint-Roch, avec le support technique des « ARQUELEUX », l'association de randonneurs de La Membrolle sur Choisille. Elle compor-



La bibliothèque fait parler d'elle !

Beaucoup d'animations ont été offertes encore cette année !

Les mille lectures d'hiver sont passées par Saint Roch :

Qu'est-ce que c'est ? une personne invite une vingtaine de personnes à découvrir et à écouter un peu de la littérature qui s'écrit aujourd'hui. La lecture dure de 45 à 75 minutes. Elle est suivie d'une « après-lecture » pour un échange où chacun peut s'exprimer. Ce temps de convivialité se déroule autour d'une collation, d'un buffet ou d'un repas. Cette année, nous avons découvert « une vie » de Jonathan COE et avons passé un moment envoutant !

Un spectacle d'enfants sous forme de « contes africains... Pour petits lièvres polissons » par « la Compagnie des sans lacets » fut une belle réussite tant pour le jeune public, venu en grand nombre que

pour les adultes qui les accompagnaient.

La venue de la troupe de théâtre de Sonzay « Les planches gelées » a remporté un franc succès avec sa pièce « Les polichinelles dans l'terroir ». Les Spectateurs, qui ont remplis la salle, ont passé une soirée pleine d'éclats de rire et de plaisir ! Alors on n'a pas résisté, la troupe revient le 24 mars pour vous proposer une heureuse soirée !

Nous renouvelerons également les mille lectures d'hiver et un autre spectacle pour enfants est en cours d'élaboration. En attendant la bibliothèque à toujours plus de nouveaux adhérents de Saint Roch et même des communes alentours ! Nous renouvelons régulièrement le stock des ouvrages pour répondre au mieux à vos attentes et rester « dans le vent » ! Les bibliogouters, l'accueil du RAM, des classes de l'école Yvan Pommeaux, le café littéraire

sont toujours d'actualité !! Pourquoi changer une formule qui marche ?

On vous attend encore plus nombreux cette année et espérons exploser tous les records de fréquentation ! A vous de jouer !

Si le cœur vous dit de rejoindre l'équipe de bénévoles, vous serez les bienvenus !



Roch en chœur

Depuis sa création, il y a de cela plus de deux ans et demi (création le 5 janvier 2011) la chorale de Saint Roch « Roch en Chœur » ne cesse de voir ses effectifs se renforcer : de 28 à ses débuts les choristes sont aujourd'hui au nombre de 45, dont plusieurs habitants de Saint Roch (2 entrés au conseil d'administration dont 1 au bureau comme trésorière adjointe).

Depuis le 5 janvier 2012, son président est Gérard Thiot.

Forte de l'amitié des choristes ainsi que de la confiance et du soutien indéfectible des membres occupant les postes à responsabilité au sein de l'association, la chef de Chœur, Marion Paillissé œuvre avec beaucoup de rigueur, de compétence et de gentillesse à faire progresser ses « élèves ».

Lors des répétitions qui se tiennent chaque mercredi de 19h à 20h30 dans la salle des fêtes de Saint Roch, mise à disposition par la municipalité, l'ambiance est à la fois studieuse et conviviale.

Les rendez-vous de Roch en Chœur avec les saint-rochiens, importants pour les membres de l'association consistent en une prestation lors des vœux du maire et l'organisation chaque 21 juin à Saint Roch, d'un concert à l'occasion de la fête de la musique.



Pour la saison 2012/2013, Roch en Chœur a toujours plus de projets. La chorale de Saint Roch, de plus en plus sollicitée, a en effet prévu de se produire à 5 reprises (plus si d'autres propositions réalisables lui sont faites) :

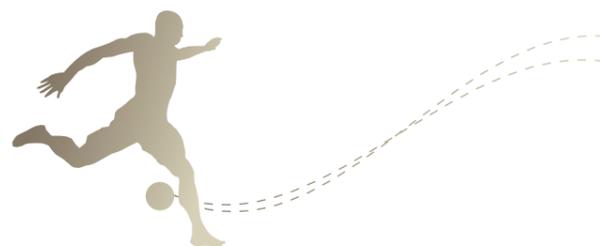
- participation au concert de la Sainte Cécile organisée le 24 novembre par l'harmonie de La Membrolle ;

- participation au concert inter-chorales organisé le 16 décembre en l'église d'Azay sur Cher par la chorale de cette localité ;
- prestation le 25 janvier lors de la cérémonie des vœux du maire de Saint-Roch ;
- prestation le 28 février, à la demande du conseil d'administration du Crédit Agricole de Fondettes, à l'occasion de son Assemblée Générale ;
- organisation du concert le 21 juin à Saint Roch, pour la fête de la musique (avec une chorale ou une harmonie invitée non désignée à ce jour).

Les saint-rochiens intéressés par le chant choral et qui souhaitent (ou sont tentés) de rejoindre l'association peuvent se renseigner auprès de son président au 02 47 51 40 77 ou de son vice-président, François Baudouin au 06 09 74 32 63.

Adresse mail de Roch en Chœur : rochenchoeur@laposte.net

AS Saint Roch



Les années se suivent et se ressemblent du côté de l'Association Sportive de Saint-Roch. Mais c'est bien le côté positif de l'adage qu'il faut lire car après une saison 2011/2012 riche en bons moments et en résultats encourageants, la nouvelle saison est répartie sur des bases identiques.

Les deux équipes, versées dans les deux meilleures poules du département au regard de leurs résultats l'an passé, ont en effet été reconduites pour cette nouvelle saison avec une volonté intacte. Sans oublier la campagne de coupe d'Indre-et-Loire, fructueuse l'an passé car l'AS Saint Roch ne s'est inclinée qu'en finale de la compétition.

La formule, pour sa part, demeure inchangée : 2 matches se déroulent chaque semaine (mais jamais le week-end !), en auto-arbitrage, dans la bonne humeur et avec une franche atmosphère de camaraderie.

Les deux équipes opposées sur le terrain se retrouvent par la suite autour d'une même table pour refaire le match, mais aussi pour un repas souvent bien mérité.

Stabilité, donc, mais également un brin de nouveauté : après les nouveaux vestiaires, l'éclairage du stade est en cours de réfection et permettra d'améliorer de façon notable le déroulement des matches. De nouveaux joueurs viennent en parallèle gonfler, au fil des années, les rangs de l'AS Saint Roch. Les portes sont toujours ouvertes alors quels que soient votre niveau et votre âge, n'hésitez pas à nous rejoindre, même en cours d'année.

Et dernière information exclusive : l'école de football, qui avait dû fermer ses portes il y a plusieurs années, pourra peut-être renaître de ses cendres au bénéfice d'une entente avec les communes de Charentilly et de Saint-Antoine-du-Rocher. L'occasion peut-être, pour les enfants de 7 à 10 ans, de revenir fouler la pelouse rochienne... affaire à suivre !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

Joël Plumé (02.47.56.75.82, 06.25.52.42.42 – plumejoel37@wanadoo.fr)
Thierry Desarmenien (06.64.70.54.95 - thierry.desarmenien@wanadoo.fr)
ou François Chartier (06.74.11.48.13 – francoischartier@free.fr).

AS Saint Roch recherche gardien !

Cette année, malgré le nombre de licenciés en hausse, l'ASSR ne compte plus de gardien attiré ! Alors si l'envie de mettre les gants vous démange ne la refrenez pas, venez jouer avec nous !

Gym Tonic Saint-Roch

Venez **BOUGER**, vous **DEPENSER** et vous **MUSCLER** à la salle d'activité
Tous les jeudis de 19h15 à 20h15.

Le dynamisme de Nathalie, notre coach, vous assurera toute satisfaction. Au programme : renforcement musculaire de tous vos muscles, abdos, cuisses, fessiers, cardio, steps, stretching... avec ou sans matériel (poids, élastibande, bâtons, corde à sauter, ballons et autres nouveautés).

Après l'effort, le réconfort avec la relaxation pour un petit moment de détente. Le tout, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Alors venez nombreux et nombreuses. Nous vous y attendons.



TARIF : 95 EUROS l'année avec certificat médical obligatoire

Contacts :

Nathalie TORTAY : 02 47 55 91 03
Isabelle DUBOIS - 02 47 56 59 86 : isdubois37@gmail.com
Pascale COGNAULT : 02 47 56 59 18 - lespascaux3@orange.fr
Valérie DANJOU : 02 47 56 51 03 - vfbodindanjou@wanadoo.fr

Isolation de comble
Isolation par l'extérieur
Assainissement de charpente

EN attente de BAT

DPH
Traitement de facade

DPH
(Diagnostic Performance Habitat)
30 Z.A. rue des Brosses - 37390 Saint-Roch - Tél. 02 47 42 11 04

ZUMBA



L'association «Zumba» propose depuis la rentrée de septembre des cours de Zumba, tous les vendredis de 19h30 à 20h30 au Plateau Sportif.

La Zumba, originaire de la Colombie, associe le fitness à la sensualité et au dynamisme de plusieurs danses latines telles que, salsa, merengue, cumbia....

Tarif : commune 170 euros, hors commune 180 euros, possibilité de fractionner les chèques en 3 fois

Renseignement : Mme Bigot Magali : 02 47 56 67 23
Mme Bellais Béatrice : 02 47 56 51 10

Club des aînés de Saint-Roch

Le club qui compte une quarantaine d'adhérents, se réunit tous les troisième mardi de chaque mois dans une salle de l'ancienne école à 14h15.

Depuis 3 ans une section marche a été mise en place, tous les premiers lundi de chaque mois. Départ 14h l'hiver et 9h l'été. Rendez-vous près de la salle d'activité.

Les prochains concours de belote sont prévus le mardi 8 janvier, le mardi 12 mars et le mardi 23 avril 2013. Inscription (7,50 euros) à partir de 13h30, début des jeux 14h30. Le dernier concours étant fait comme chaque année au bénéfice de la Recherche Médicale, nous vous invitons à venir nombreux.

Chaque année une sortie d'une journée est prévue. Pour 2013, le jour et la destination ne sont pas encore prévus.

Le club souhaite à chacun d'entre vous de passer des bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président
James PERSYN

ETAT CIVIL ANNEE 2011

Avis de naissances

CENDRIER Anaïs	11.12.2011
LEBEUF Amandine	21.02.2012
MAILLOT Katy	29.04.2012
CHANTELAT Hugo	06.06.2012
GIRARD Kélia	18.06.2012
RIOLLET Pierre-Louis	06.07.2012
SASSIER Maxime	21.07.2012
AGEORGES Thibault	26.08.2012
PAPIN T'ea	27.09.2012
PAPIN Zoé	27.09.2012
MICHEL Aénor	07.10.2012
HERNANDEZ BOURRELY Eva	22.10.2012
JUBERT Marceau	15.11.2012
RANGER Antonin	29.11.2012

Mariages

RIQUIN Jacky et DUPORTAL Catherine	05.05.2012
VAUGELADE Arnaud et GIRARD-LEMOINE Stéphanie	19.05.2012
DUBRULE Laurent et DUMUR Katia	26.05.2012
HEBERT Jacques et SIROT Laurence	23.06.2012
CAVAGGION François et MOREAU Lucie	07.07.2012
BERTHELOT Jérôme et MACHEFERT Christine	07.07.2012
BRACHET Patrick et LAMARQUE Dominique	04.08.2012

Décès

ARCHAMBAULT épouse BARCQ Violaine	23.02.2012
-----------------------------------	------------

Transcriptions

PAPON Veuve MÉNORET Lise	13.04.2012
--------------------------	------------

URBANISME COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE

La Municipalité a commencé le 12 janvier 2012 la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur la commune.

Une présentation au public a eu lieu le 25 octobre 2012. Le document y afférent est consultable sur le site de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles.

Nous tenons également à vous informer que toutes les demandes de renseignements liées à l'urbanisme (aide à la constitution des dossiers de Permis de construire, de Déclarations Préalables, etc...) se feront uniquement sur rendez-vous en Mairie.

Lutte contre les cambriolages

Depuis quelques semaines maintenant, la circonscription de la compagnie de gendarmerie de Tours enregistre une augmentation des cambriolages dans les résidences principales en journée et dans les commerces et entreprises durant les nuits.

Les militaires de la compagnie de gendarmerie de Tours sont pleinement impliqués dans la lutte contre les cambriolages, tant dans le but d'éviter la commission de ces infractions que de réprimer les auteurs.

Vous avez certainement noté l'adaptation des services de la gendarmerie avec l'emploi de moyens particuliers tels que l'hélicoptère de la section aérienne de la gendarmerie de Tours, ou la concentration de plusieurs

patrouilles sur des secteurs géographiques restreints. J'ai personnellement évoqué cette problématique avec certains d'entre vous ou de vos adjoints lors de services coordonnés.

L'analyse des faits montre que, souvent, les délinquants profitent de la négligence ou de l'imprudence des victimes (habitation ou véhicule non fermés pendant la nuit, portes et fenêtres des résidences ouvertes en pleine journée alors que les occupants sont parfois absents...). Pour prévenir cette situation, vous trouverez dans l'article ci-après les consignes à respecter.

C'est ensemble que nous pourrons lutter encore plus efficacement contre ce phénomène.

Capitaine Benoit TERRIER,
Commandant la compagnie de Tours



MINISTERE DE L'INTERIEUR DE L'OUTRE MER, DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION, GENDARMERIE NATIONALE

NOTRE PRIORITE C'EST VOTRE SECURITE

(Conseils pratiques de la sécurité pour tous)

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES AGRESSIONS

Apprendre les bons reflexes et ne pas céder à la panique :

- ▶ Ne faites rien qui puisse mettre votre vie en péril : votre vie est bien plus précieuse que vos biens,
- ▶ Observez et mémorisez : l'âge, la taille, la corpulence, les cheveux et la tenue vestimentaire, l'accent et les éventuels autres détails de votre agresseur (port de lunettes moustache, barbe, etc...),
- ▶ Notez si vous en avez le temps, le numéro d'immatriculation, la marque, la couleur de son véhicule ainsi que la direction de fuite,
- ▶ Ayez une feuille de papier et un stylo à portée de main pour noter avec précision une présence ou un comportement suspect. Contactez la gendarmerie sur le moment ou remettez les éléments recueillis aux gendarmes lorsqu'ils vous rendront visite.

CONSEILS PRATIQUES AUX PERSONNES AGEES

Au domicile :

- ▶ Conservez votre porte soigneusement fermée à clé,
- ▶ Munissez votre porte d'un entrebâilleur, d'une chaîne de sécurité ou d'un judas
- ▶ N'ouvrez jamais à un inconnu si vous êtes seul(e),
- ▶ Ne laissez jamais votre clé sous le paillason ou dans la boîte aux lettres,
- ▶ En cas de démarchage à votre domicile, exigez la carte professionnelle, que se soit une société privée ou une administration, avant de le faire pénétrer chez vous,
- ▶ En cas de doute, composez le 17 (Gendarmerie).

Dans la rue :

- ▶ Placez votre argent dans les poches intérieures de vos vêtements,
- ▶ Privilégiez les paiements en chèques bancaires ou postaux,
- ▶ Soyez discret si vous devez encaisser de l'argent. Si vous le pouvez, faites-vous accompagner,
- ▶ Si vous circulez à pied, évitez de marcher sur le bord du trottoir afin d'éviter de vous faire dérober votre sac à main,

LE BON REFLEXE – Téléphone n° 17

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES VOLS DANS LA RUE

- ▶ Evitez de marcher trop près de la chaussée,
- ▶ Portez votre sac à main côté du mur,
- ▶ Conservez les clés de votre véhicule dans une poche et non dans votre sac et n'y transportez pas trop de documents officiels, d'argent encore moins le code confidentiel avec votre carte bancaire,
- ▶ Faites attention aux regards indiscrets lorsque vous effectuez un retrait d'argent aux guichets ou aux distributeurs lorsque vous composez votre code confidentiel. N'acceptez aucune aide extérieure à l'exception d'un employé de banque,
- ▶ Conservez systématiquement le ticket émis par un distributeur de monnaie automatique d'une banque,
- ▶ Si un individu vous suit, n'hésitez pas à vous rapprocher des autres passants ou à entrer dans un lieu animé (commerce, etc...).

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES VOLS DE VEHICULES

- ▶ Dans la mesure du possible, stationnez toujours en zone éclairée,
- ▶ Conservez sur vous papiers, chèquiers, doubles des clés. Ne les laissez surtout pas dans le véhicule
- ▶ N'oubliez pas de retirer les appareils hi-fi ou vidéo (autoradio, GPS, appareil photo, téléphone portable...)
- ▶ Verrouillez portes, coffre et antivol de direction
- ▶ Ne laissez pas à l'intérieur de votre véhicule des objets de valeur apparents qui pourraient attirer l'attention et la convoitise de personne malintentionnées,
- ▶ Ne quittez pas votre véhicule moteur tournant, même pour quelques minutes
- ▶ Dans votre propriété, voire dans votre garage, ne laissez pas les clés sur le véhicule, rangez-les dans un endroit discret (tiroir, etc..)

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES CAMBRIOLAGES DANS VOTRE COMMERCE – ENTREPRISE – BATIMENT INDUSTRIEL

Vous quittez votre commerce, entreprise ou bâtiment industriel pour la nuit, le week-end ou pour partir en vacances :

- ▶ Fermez tous les accès de votre magasin le soir en partant,
- ▶ Posez un système passif de fermeture devant votre vitrine (rideau de fer, etc...)
- ▶ Pour les entreprises et les commerces vendant des objets de valeur, n'hésitez pas à vous munir d'un ou de dispositif anti-intrusion (alarmes, détecteurs de présence, vidéo surveillance, etc...)
- ▶ Allez régulièrement à la banque pour déposer vos espèces dans la journée,
- ▶ Faites connaissance avec les commerçants ou entreprises de proximité, échangez vos coordonnées afin qu'ils puissent vous contacter en cas de besoin,
- ▶ Ne présentez pas, dans la mesure du possible, d'objets ou de matériels de valeur, à la vue dans les vitrines,
- ▶ Ne laissez pas à portée de la main tout ce qui peut aider le ou les malfaiteurs (échelle, etc...)
- ▶ Utilisez le renvoi d'appel sur votre téléphone plutôt qu'un message sur votre répondeur indiquant précisément votre absence,
- ▶ Prévenez vos proches et voisins de votre départ,
- ▶ Avisez la gendarmerie d'un départ prolongé voire d'une présence ou attitude suspecte,
- ▶ Relevez les marques, n° de série, référence de vos matériels et prenez éventuellement des photos,
- ▶ Dans les commerces, soyez vigilant en présence de groupe de personnes dont certains membres cherchent à détourner votre attention pendant que leurs comparses procèdent à des vols sur vos états, dans les rayons voire dans votre réserve.

Ces dispositions peuvent être adaptées pour la protection de votre domicile en sus des conseils suivants :

- ▶ Fermez tous les accès,
- ▶ Ne conservez pas de bijoux ou d'objets de valeur à votre domicile. A défaut pensez à les cacher,
- ▶ Demandez à un proche de relever le courrier et d'ouvrir les volets pendant une absence prolongée,
- ▶ Avisez la gendarmerie de votre départ dans le cadre de l'opération "TRANQUILITE VACANCES",
- ▶ Prenez la précaution de photographier vos meubles, bijoux et objets de valeur ainsi que de relever les marques et les numéros de votre matériel,
- ▶ Ne vous faites pas adresser vos chèquiers en envoi postal simple
- ▶ N'hésitez pas à utiliser les dispositifs anti-intrusion (alarmes, détecteurs de présence, vidéo-surveillance, ...)

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES ESCROQUERIES

- ▶ Ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire ou son code confidentiel par téléphone, même si votre interlocuteur se présente comme responsable de votre banque, ou se faisant valoir de la qualité de gendarmes ou de policiers.
- ▶ Lorsque vous composez le code confidentiel de votre carte bancaire, assurez-vous bien que personne ne vous observe, notamment aux abords des distributeurs bancaires.

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE SECURITE

ADOPTER LE BON REFLEXE

SIGNEZ TOUTE SITUATION OU PRESENCE SUSPECTE À LA GENDARMERIE

(Tél : n° 17 ou celui de votre communauté de brigades de gendarmerie)

Communauté de brigades de CHAMBRAY LES TOURS	02 47 74 56 90
Communauté de brigades de LA MEMBROLLE / CHOISILLE	02 47 85 59 30
Communauté de brigades de LUYNES	02 47 55 34 80



**CONTRÔLE TECHNIQUE
AMBILLOU**

02 47 42 13 28

10, rue des Écoles - 37340 AMBILLOU

E N E R G I E S R E N O U V E L A B L E S



Thierry REAULT
42, rue des Brosses - St Roch
Tél./fax 02 47 29 39 30
port. 06 33 46 98 03

DES CONSEILS ARCHITECTURAUX GRATUITS

Le C.A.U.E. Touraine, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Indre et Loire, créé à l'initiative du Conseil Général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977, a débuté ses fonctions le 1^{er} octobre 2010 et a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il conseille les élus et les particuliers, sensibilise les professionnels et les publics scolaires.

Conseils pour les particuliers.

Le CAUE Touraine conseille gratuitement les particuliers dans leurs projets de construction. Vous souhaitez construire, aménager, acheter un terrain, une maison, réaliser une extension, réhabiliter un bâtiment, édifier une clôture ; avant de vous engager, avant les premiers croquis, profitez des conseils d'un professionnel. Les conseillers du CAUE vous informent, vous conseillent, vous orientent dans votre projet.

Des professionnels, architectes, urbanistes, vous reçoivent gratuitement les mercredis et vendredis sur rendez-vous, à Tours. Le CAUE ne réalise pas de plans.

C.A.U.E. Touraine - 45 rue Bernard Palissy - 37000 TOURS.

Tél. : 02.47.31.13.40.

Mél : caue37@caue37.fr

Visitez notre site internet : www.caue37.fr



DÈS 50 ANS, LE DÉPISTAGE, C'EST TOUS LES 2 ANS !

En effet, à partir de 50 ans, les dépistages organisés du cancer du sein et du cancer colorectal, doivent faire partie de nos habitudes et seront renouvelés tous les 2 ans.

En Indre et Loire, c'est le Centre de Coordination des Dépistages des Cancers (CCDC) qui vous invite tous les 2 ans à réaliser une mammographie, pour le dépistage organisé du cancer du sein et un test Hemocult II®, pour le dépistage organisé du cancer colorectal.

Ces examens sont pris en charge à 100% par l'assurance maladie.

LA MAMMOGRAPHIE :

Lorsque vous recevez l'invitation, prenez rendez-vous chez le radiologue de votre choix, en Indre et Loire ou ailleurs, remettez lui l'invitation le jour de l'examen. Il vous donne une première interprétation de votre mammographie qui sera relue au CCDC par un deuxième radiologue afin d'assurer un dépistage de qualité.

En Indre et Loire, **66 %** des femmes participent à ce dépistage organisé. Depuis 2003, plus de **1 600 cancers** du sein ont déjà été diagnostiqués grâce à ce dépistage.

LE TEST HEMOCULT II® :

Lorsque vous vous rendez chez votre médecin traitant, présentez-lui, dès le début de la consultation, la lettre d'invitation que le CCDC vous a adressée. Il vous remettra le test que vous réaliserez à votre domicile.

En Indre et Loire, environ **43%** de la population participe au dépistage organisé du cancer colorectal. Malgré cette participation encore insuffisante, depuis 2003, **450 cancers** ont été diagnostiqués et des **polyypes** ont été retirés **chez 2200 personnes**.

Les chiffres de participation aux dépistages des cancers

Cancer du sein		Cancer colorectal	
Dans votre canton : NEUILLE-PONT-PIERRE	66 %	Dans votre canton : NEUILLE-PONT-PIERRE	40 %
Dans votre commune : SAINT-ROCH	67 %	Dans votre commune : SAINT-ROCH	41 %

N'HÉSITEZ PLUS, NE LAISSEZ PAS PASSER VOTRE TOUR, CES EXAMENS PEUVENT VOUS SAUVER LA VIE.

Votre médecin traitant est le mieux placé pour vous renseigner.

Parlez-en avec lui le plus tôt possible ou appelez le CCDC au 02.47.47.98.92.

La coordination gérontologique

La coordination gérontologique des Cantons de NEUILLE PONT PIERRE, NEUVY LE ROI et CHATEAU LA VALLIERE organise une après-midi d'information tout public sur le thème « **Vivre à domicile après la survenue d'un accident vasculaire cérébral** ». Cette manifestation se déroulera le jeudi 11 avril 2013 de 14h à 18h à la Salle des Fêtes de Château la Vallière (place du Champ de Foire).

Pour tout renseignement, contactez la mairie de Château la Vallière au 02/47/24/00/21.

Une conférence sera animée par un médecin, une orthophoniste et une psychologue. A l'issue de ce débat, le public sera invité à découvrir les stands, qui seront présents dans les domaines suivants : les services à domicile, l'adaptation du logement, le matériel para médical, l'information et les droits.

Entrée libre et gratuite.

COMMENT CHOISIR UNE ALARME POUR PERSONNES ÂGÉES ?

Les personnes âgées sont plus vulnérables, il faut donc pouvoir les équiper en conséquence pour une meilleure sécurité. Des personnes, maintenant, sont en charge d'assister ces personnes âgées. Il y a quelques alarmes à retenir pour leur efficacité, leur simplicité et surtout leur prix.

Les personnes fragiles ou seules peuvent continuer à vivre chez elles en toute confiance. Elles conservent ainsi leur autonomie et savent qu'en cas de problème, une assistance humaine leur sera apportée dans les meilleurs délais.

Grâce à une simple pression d'une seconde sur le bouton d'alerte, l'abonné est mis en relation avec le Centre de Téléassistance. Un opérateur spécialisé dialoguera alors avec lui et prendra les mesures nécessaires en prévenant ses proches ou les services d'urgence si la situation l'impose.

UN SERVICE D'ASSISTANCE RASSURANT ET DISCRET VOUS PERMETTANT DE DONNER L'ALERTE ET D'ÊTRE SECOURU RAPIDEMENT

Qu'est-ce que la téléassistance ?

La téléassistance est une alarme déclenchée par une personne en difficulté. Cet appareil comprend une centrale avec un transmetteur, ce qui permet de contacter le personnel médical, et un émetteur sous forme très discrète (Collier, broche, bracelet ou une simple bipeur). La précaution à prendre est de toujours porter ce petit appareil pour pouvoir l'utiliser en cas de problème.

Quand doit-on utiliser la téléassistance ?

Lors d'un malaise ou d'un arrêt cardiaque, la particularité de cet appareil c'est qu'il détecte dès que le détenteur exerce une période d'inactivité. Il peut être utilisé lors de chute et que vous ne pouvez pas vous relever, ou de fracture. Mais, pas seulement pour les ennuis de santé, il peut être parfaitement utilisé lorsque quelqu'un essaie de rentrer par effraction chez vous ou un agresseur dans la rue.

Combien ça coûte pour se procurer cet appareil ?

Si vous ne souhaitez pas l'acheter, vous pouvez toujours le louer, c'est tout à fait possible. Des sociétés spécialisées proposent un abonnement mensuel au prix de 12 et 30 euros. Dans certains cas, le prix comprend les frais de location, renseignez-vous bien sur ce point.

Bon à savoir

Pensez à demander si les frais téléphoniques sont compris dans le forfait. Cet abonnement comprend l'assistance aux personnes 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Si vous voulez l'acheter, il faudra déboursier entre 70 et 700 euros.

Où se le procurer ?

Par un simple appel au Centre communal d'action sociale, il vous donnera la liste des entreprises que vous pouvez contacter pour pouvoir bénéficier de la téléassistance à domicile.

Sur Internet, des sites spécialisés vous proposent leurs services de téléassistance aux personnes âgées :

Senioralerte.com

Trois formules, pour vous :

- La classique, la plus simple. L'inconvénient est que la personne doit être mobile, c'est-à-dire, de ne pas avoir perdu connaissance.
- La formule active, idéale quand vous ne pouvez plus agir, rien à porter, rien à actionner.
- La télésurveillance active et le pack de prévention, c'est la plus complète : actions préventives comme la prise de médicament, la température ambiante, l'alimentation, etc.

Mesanges.fr

Seul ou en couple, ce site propose, pour vous et votre conjoint, les solutions adaptées, simple chute ou sur mesure, ils vous garderont en sécurité à des prix très intéressants, à partir de 9,45 euros par mois.

D'autres sites intéressants : Tele-assistance.eu, Presenceverte.fr.

(Tarifs constatés en juin 2011)

Mairie

Horaires d'ouverture :
 Lundi, mardi, jeudi 8h30 - 12h30
 Mercredi 8h30 - 12h30 et 14h00 - 16h00
 Vendredi 8h30 - 12h30 et 16h00 - 18h30
 Téléphone 02 47 56 74 67
 Fax 02 47 56 76 50
 E-mail mairie.saintroch37@orange.fr

ECOLE PRIMAIRE

Directeur M. BRIANT
 Téléphone 02 47 56 75 62

TRÉSORERIE

Pour les affaires communales (transport scolaire...) contacter la Trésorerie de Neullé-Pont-Pierre,
 Pour les impôts et taxes, contacter la Trésorerie de Neuvy le Roi, JACQUET : 02 47 24 40 51

GENDARMERIE

Luyes : 5 avenue du Clos Mignot
 Téléphone : 02 47 55 34 80

POMPIERS

Téléphone : **18**

SAMU

Téléphone : **15**

ASSISTANTE SOCIALE

Les permanences à la Mairie de Saint Roch sont supprimées. Madame ROUSSEAU assure les Permanences suivantes :

Mairie de la Membrolle sur Choisille : 1^{er} et 3^e mardi de 9h30 à 11h30 - Tél. 02 47 41 21 28

Mairie de Pernay : 2^e lundi de 10h30 à 11h30 - Tél. 02 47 52 43 83

E.D.F. / G.D.F. Services Touraine

Accueil particuliers : 08 10 837 837 - Dépannage clientèle : 0810 33 34 37

Cie FERMIÈRE DES SERVICES PUBLICS

6 bis avenue Victor Hugo 37305 Joué-Lès-Tours - Téléphone : 0811 900 400

SALLE D'ACTIVITÉS

Renseignements et location en mairie au 02 47 56 74 67



PÔLE SANTE

Nous vous rappelons qu'un pôle santé est situé dans l'ancienne école (41 rue Principale) et compte déjà deux praticiens :

- Une **Réflexologue plantaire**
- Un **Psychologue**, clinicien (Enfants, adolescents, adultes, aide à la parentalité)

LE PERSONNEL MUNICIPAL

Maryse GAUGUET
 Secrétaire générale

Nadège FONTENAY
 Adjoint technique territorial

Brigitte LOC
 Adjoint administratif territorial

Annick MARCHAND
 Agent spécialisée des écoles maternelles

Laurence COLAS
 Agent de surveillance scolaire

Patricia AUBRIOT
 Aide bibliothécaire

Anita CLÉMENT
 Aide bibliothécaire

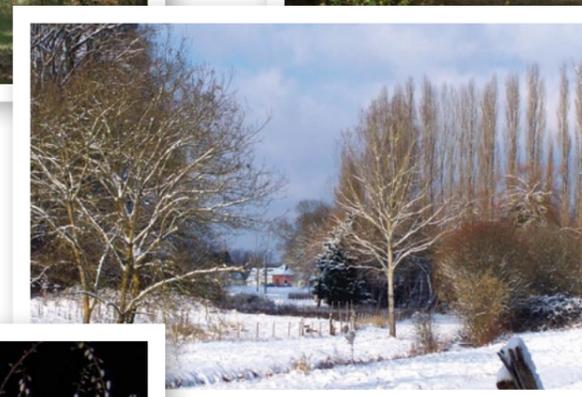
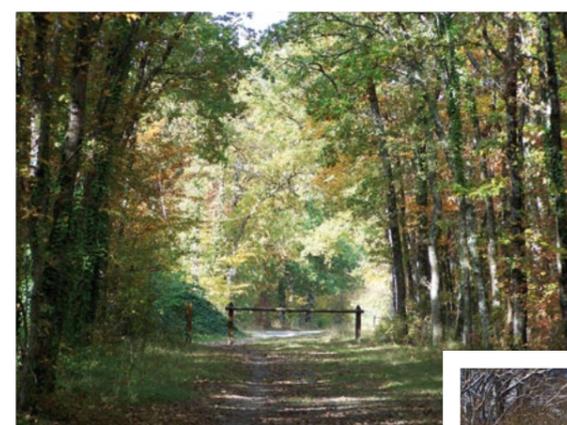
Caroline DE RESENDE
 Adjoint technique territorial

Géraldine GALLE
 Adjoint technique territorial

Pascal RUTARD
 Adjoint technique territorial

Francoise NEVOIT
 Adjoint administratif territorial

Bruno PALLUAU
 Adjoint technique territorial





Leader dans la signalisation
verticale depuis plus de 50 ans!

○ Concepteur

○ Fabricant

○ Vendeur

SES Nouvelle
35-39 avenue du Danemark
37072 TOURS Cedex 2
Tel : 02.47.62.66.26

www.ses-signalisation.com

Centre de Réflexologie de Touraine Marie-Ange Simonnot

Réflexologie plantaire, palmaire, faciale, auriculothérapie et aromathérapie.
Diplômée de l'Institut Franco Chinois et de la Faculté Libre de Médecines Naturelles de Paris
Formation certifiante.

Sur rendez-vous : 02 47 45 54 86



Marc SOLLIER

**ENTREPRISE
GÉNÉRALE DE
MAÇONNERIE**

«La Dubinerie»
37360 SEMBLANÇAY
Tél./Fax 02.47.56.78.54



poisson
Gabillet

sur le marché de
FONDETTES
le mercredi et
dimanche

POISSONNIER

Halles centrales TOURS
02 47 38 65 24 - Porte C
Domicile : 02 47 42 02 46



Stéphane VERN
GARAGE DES TERRAGES
Z.A. les Terrages
37390 SAINT ROCH
Tél. : 02 47 52 49 23
Fax : 02 47 29 65 12

RÉPARATIONS AUTOMOBILES
TOUTES MARQUES
VENTES VEHICULES NEUFS
et D'OCCASION

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00
et de 14h00 à 19h00.
Le samedi de 8h00 à 12h00.



Centre-Ouest

Travaux Publics & Particuliers

Tél: 02 47 62 12 12 Fax: 02 47 49 01 38
E-mail: contact@tours.colas.fr

Solution by

HYGEBAT



Hygiéniste du bâtiment

- Entretien et Réparation de Ventilation
- Pompage Fosses toutes eaux
- Désinsectisation
- Destruction de nid de guêpes



ZA des Terrages - 37390 Saint Roch
Tél : 02 47 409 555 - Fax 02 47 409 556